

Guide d'achat – Souliers permis en éducation physique

Critères obligatoires

Les souliers portés en éducation physique doivent :

- être des souliers de sport fermés;
- **doivent être bien attachés**
- offrir un bon maintien du pied;
- avoir une semelle non marquante;
- être sécuritaires pour courir, sauter et bouger.

Exemples de souliers acceptés

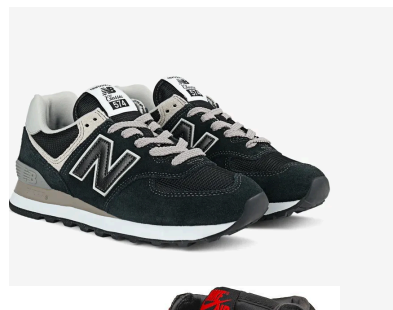
- Souliers de course
- Souliers multisports
- Souliers de court intérieur ou tennis
- Souliers de volleyball ou basketball
- Souliers d'entraînement



Guide d'achat – Souliers permis en éducation physique

Exemples de souliers refusés

- Crocs
- Sandales
- Bottes
- Chaussures de ville
- Souliers à semelles plates et rigides de type Nike Air Force ou modèles similaires
- Souliers à semelles étroites et surélevées
- Souliers très usés ou peu soutenant



Merci de privilégier des souliers confortables, sécuritaires et adaptés à l'activité physique.